

## LES MALVERSTIONS A LA SOSUMO

Je suis natif de la Province RUTANA et travaille pour mon propre compte à BUJUMBURA et suis de près ce qui se passe à la SOSUMO depuis que l'actuelle équipe de Direction est aux commandes au sein de cette entreprise dont l'une des missions est d'être le pilier de développement de notre région. Lorsqu'on a nommé un premier Directeur Général natif de la province nous avons pensé que la société allait être une fierté pour notre province, mais les effets obtenus sont contraires aux attentes mais plutôt une honte pour notre région en particulier depuis que l'actuel Directeur Général assure la Direction de cette entreprise.

Une campagne médiatique sur les malversations à la SOSUMO a eu lieu ces derniers jours en particulier sur le commerce illicite du sucre à l'exportation comme à l'importation. Bien que cela constitue une fuite importante d'argent, elle ne constitue pas le premier indicateur de malversations qui menacent la vie de la SOSUMO, mais le premier perdant est l'Etat qui y perd de gros montants. Sur près de 3000 Tonnes qui étaient destinées à l'exportation mais qui passaient par des voies frauduleuses, l'Etat aurait perdu plus 1,8 milliards de francs. Seuls 1950 tonnes ont été exportés frauduleusement infligeant à l'Etat une perte de 1,2 milliards de francs qui sont allés dans les poches de certains individus y compris les autorités de la SOSUMO.

Ce qui menace la vie de la SOSUMO n'est donc pas la vente du sucre mais d'autres formes de détournements passants d'un détournement pur et simple jusqu'à la surfacturation qui constitue la principale fuite d'argent de la SOSUMO. Nous retraçons brièvement les quelques dossiers qui ont fait objet de détournements.

1. Dossiers des engrais : Ce sont des dossiers qui engloutissent de gros montants et qui constituent un gouffre pour la trésorerie de la SOSUMO. A l'arrivée de l'actuelle équipe de Direction, le kilo d'engrais rendu entrepôts SOSUMO à GIHOFI variait entre 550 et 570 Fbu. Mais actuellement, il est de 2000 Fbu alors que même sur le marché local un détaillant vend à moins de 1500 Fbu souvent même à 1000 Fbu. Le budget annuel des engrais est passé de 600 millions en 2005 à plus de 1,5 Milliards de Fbu actuellement. Peut-on comprendre comment en 3 ans le coût des engrais peut passer du simple au triple ? C'est une pure spéculation pour empocher trop d'argent.

2. Dossier des tracteurs MASSEY FERGUSON : D'habitude la SOSUMO utilise les tracteurs de marque FORD fournies par son concessionnaire reconnue qui est METALUBIA. Lors de l'acquisition de ces machines celui-ci n'a même pas été consulté, ce qui constitue une entorse à la transparence dans l'attribution des marchés. A part que cela constituait un changement de marque qui pouvait avoir des conséquences notamment lors de l'entretien, ces machines ont coûté énormément cher par rapport aux anciens tracteurs. En effet, chaque tracteur a coûté 82500 dollars alors qu'il était prévu 33 millions de Fbu soit près du triple. Notez que cette année-là, on a acheté 4 machines dont l'efficacité laisse à désirer et la qualité des plus médiocres. En effet, seul deux ont travaillé toute la campagne et un est déjà déclassé.

3. Les sponsors : Chaque année, il est inscrit au budget une rubrique appelée Dons et libéralités qui sert de source de détournements sous forme de sponsors, assistance, ou autres financements. Avant leur arrivée, ce compte dépassait rarement 20 millions de Fbu. Mais actuellement, il arrive qu'on budgétise plus de 60 millions et leur gestion est on ne peut plus obscure. Chaque année ou même plus d'une fois par an des sommes dépassant quelquefois 10 millions sont distribuées aux administrateurs communaux des différentes communes du pays sous l'appellation de sponsor sans que ni l'octroi ni l'utilisation ne soient justifiées.

4. Affaire des équipements publicitaires : En guise de faire la publicité une gamme de matériels comportant des T-shirts, des stylos, des ouvre-bouteilles a été commandée à un montant de plus de 48 millions de FBU. Ces équipements ont été payés à l'avance et devaient être livrés avant le 1<sup>er</sup> Mai 2007. Ils n'ont été livrés qu'en Avril 2008 et la qualité était médiocre alors que leur valeur était exorbitante. A titre d'exemple, un T-shirt qui devait coûter moins de 5000 FBU a été acquis à 15000 Fbu, des stylos qui devaient coûter sur le marché entre 1000 et 1500 FBU ont été acquis à prix variant entre 15000 et 28 000 FBU. Une petite casquette en coton qui coûte moins de 1500 FBU sur le marché a été acquise à 13000 Bu.

Voici quelques chiffres que j'ai pu avoir auprès des personnes bien informées :

Stylos qu'on a dénommé	Paris : 14515FBU la pièce
	Chicago : 15967 FBU
	Parure : 27759 FBU

A part les stylos en or, a-t-on vu un stylo à bille dépassant 1500 FBU la pièce ? Ce n'est qu'une pure malversation qui ne fait qu'enfoncer davantage l'entreprise.

5. Deux citernes à eau ont été achetées à plus de 150 millions de FBU mais n'ont jamais fonctionné depuis leur acquisition. Il en est de même que pour l'épandeur des écumes.

6. Affaire BUSTEC : La maison BUSTEC a gagné le marché de la tuyauterie et a demandé une avance de 80 millions de FBU. Avec la complicité des autorités de la SOSUMO ce montant a été viré au compte personnel de M Thierry NTAKO alors qu'il devait être donné à la maison BUSTEC. Maintenant la maison BUSTEC continue à exécuter le marché et attend d'être payée en totalité et le montant de 80 millions va disparaître comme ça. Qui va supporter tout ce montant ? C'est bien entendu le petit travailleur qui passe des journées et des nuits au dur labeur de faire marcher l'entreprise.

7. Dossier transport à l'importation : Les maisons qui devaient assurer le transport à l'importation ont été consultées pour soumission. Le gagnant qui était INTERCARGO a demandé un montant de 2700 USD par container, mais lors de la confirmation, la SOSUMO lui a confirmé pour un montant de 4800 USD soit environ 2000 USD de plus que la valeur de soumission.

8. Les agendas 2009 ont été commandé et payés mais n'ont pas été livrés.

9. Dossier sacs d'emballage : L'appel d'offre s'est fait par consultation restreinte en 2006. L'ouverture des enveloppes qui était fixée à une date donnée a été reportée sine die. Lors d'une mission en Afrique de l'Est, le Directeur des Approvisionnements a négocié un marché avec la maison AFRICA POLYSACK INDUSTRIES de laquelle elle a ramené une facture et les autres offres ont été oubliées. Il en a résulté une augmentation du prix du sac qui est passé de 0.3703 \$ à 0.499 \$ la pièce soit une augmentation globale de 60 264 \$ sur cette commande. Depuis lors la maison est devenue le fournisseur exclusif des sacs d'emballage et les prix ne cessent d'augmenter. Il faudrait que tous ces dossiers concernant les sacs d'emballage depuis 2006 soient revisités.

10. Vols de médicaments : un vol ou détournement des médicaments s'est perpétré à l'infirmerie, vol impliquant les épouses du Directeur de l'Agriculture (l'ancien) et du Directeur de l'Usine. Cette affaire a été étouffée alors que les commanditaires de ce vol devaient être

sanctionnés mais elle a été classée sans suite se contentant d'une simple demande d'explications alors que selon le règlement elles devaient avoir une sanction exemplaire.

11. Vols du sucre : un vol de 30 tonnes de sucre s'est perpétré dans l'entrepôt de GITEGA impliquant certains dignitaires de la SOSUMO. Ce cas allait être classée sans suite n'eût été la vigilance de certains travailleurs. Même maintenant on n'est pas sûr qu'ils aient été restitués. Dans ce vol, était impliqué notamment le Directeur commercial qui a été condamné par la Cour Anti-corruption le 30 Avril 2009 mais dont la sanction n'a pas été exécutée. De plus un vol qui s'est perpétré par un agent et probablement sous le couvert de certains responsables de la société vu leur silence sur le cas. Cet agent n'a pas été poursuivi et on s'est contenté d'une simple suspension. On ne sait pas si le sucre a été restitué.

12. Un tank à eau qui devait alimenter la cité en eau a été construit alors qu'il n'était pas prévu au budget et même à la réception, l'alimentation en eau est restée insuffisante et a même été inférieure à la situation antérieure ce qui laissait penser à une malversation.

13. Les missions à l'intérieur ou à l'extérieur du pays : elles sont devenues tellement importantes qu'on se pose des questions sur leur opportunité. Le Directeur Général ne vit plus à GIHOFI qui est son principal poste d'attache : sur 12 mois que comporte l'année, il ne passe pas un seul à GIHOFI. Il y passe pour signer des documents et repart. Les frais de mission sont devenus importants de même que la consommation du carburant. On raconte qu'il y aurait une fraude de carburant pendant ces missions.

14. Les pièces de rechange du garage et de l'usine sont devenues un gouffre d'argent pour la SOSUMO car à part qu'elles ne sont pas conformes elles coûtent énormément cher et les prix sont énormément gonflés.

15. Achat du camion benne ISUZU : Un camion benne de marque ISUZU a été commandé avec des spécifications techniques fixes. Il avait été commandé un camion d'une capacité de 16 tonnes mais le soumissionnaire leur a proposé un camion de 25 tonnes mais au même prix. Mais la Direction a refusé et leur a proposé un prix plus élevé. On leur a proposé un montant de 154 000 dollars alors que les camions de la même capacité (25 tonnes) coûtent entre 50 et 60 millions.

16. Vol du mobilier de la maison A1 et d'un container par le Directeur Général

17. Selon certaines informations le Directeur de l'Agriculture en la personne de BINDARIYE Pascal aurait touché un montant de 1,5 millions de Francs Bu en restitutions des frais médicaux des soins qu'il aurait eu. Mais à notre connaissance, il n'a jamais été malade d'une maladie pouvant coûter autant à l'entreprise. En plus sur tout le territoire national, aucun établissement sanitaire ne peut prescrire un montant aussi important. C'est une autre malversation qu'il a commise avec la complaisance de ses collègues Directeurs.

18. Parcelle sise à KIZINGWE : En 2007, la SOSUMO a acheté une parcelle d'une superficie de 16585.17 m<sup>2</sup> appartenant à la succession SEBATUTSI mais le marché a été conclu avec son gendre en la personne de BWIMBA Amédée à un montant exorbitant de 295 152 359 FBu et a été conclu gré à gré sans appel d'offres ou sans faire des efforts de chercher une parcelle à moins cher (1 m<sup>2</sup> est revenu à plus ou moins 18 000 FBu soit le double du prix pratiqué par les services de l'urbanisme). Un procès s'est alors engagé pour fautes de procédures et dans sa lettre n° 1/ADG/NTC/16/201/08 du 14 Mars 2008, la Direction a osé tromper les hautes autorités de ce pays que le litige a été vidé alors qu'il était encore pendant.

20. Importation et exportation du sucre : En 2007, la Direction de la SOSUMO a convaincu le Conseil d'Administration pour exporter le sucre et celui-ci a acté cette décision dans sa séance du 24 Décembre 2007. La Direction a épuisé tout le stock et a dû recourir à l'importation et cela sur un crédit octroyé par la BANCOBU dont le Directeur Général assure la présidence du Conseil d'Administration. Ce marché a été conclu gré à gré avec la société SALEX Corporation pour l'achat de 595 tonnes alors que un crédit documentaire avait été ouvert en faveur de Derwick Ltd pour 725 tonnes de sucre. Celui-ci n'a pas pu offrir le produit en dépit de gros montants de frais bancaires et de missions du Directeur Général, du Directeur Commercial ainsi que du Chef des Commandes extérieures. On se demande qui doit supporter les pertes subies par l'entreprise au cours de cette opération.

En Mai 2008, une lettre ayant comme objet la demande d'une dérogation pour la non-présentation des documents tels que le certificat d'origine et celui de vérification SGS pour l'importation du sucre a été adressé à la Douane et au Ministère des Finances. On se demande le but de cette lettre qui n'avait certainement d'autre but que le détournement.

En Mai 2009, la Direction s'est précipitée à exporter du sucre à un prix dérisoire de 30\$ par sac alors qu'elle venait de fixer le prix local à 70 230 FBu sans attendre la réaction du Gouvernement sur les problèmes de fraude qui étaient posés ce qui avait été à l'origine de la campagne médiatique signalée plus haut.

21. Contrat de partenariat avec Parts Equipments signé le 29 Mars 2007 : Un contrat dont l'objet est le suivi de toutes les commandes extérieures a été signé entre le Directeur Général et cette société avec une commission variant entre 2 et 5% de la valeur de la commande alors que la Direction pouvait elle-même communiquer avec les différents fournisseurs locaux ou extérieurs. De plus cela n'a pas empêché que des missions à l'extérieur du pays continuent à être nombreuses.

22. Attribution des marchés : Beaucoup de dossiers gardés par le Chef du Service Commandes extérieures nécessitent une vérification minutieuse sur les commandes repris ci-dessous en particulier sur les demandes de prix ou appels d'offres, l'analyse des offres, la confirmation de la commande respectant le contenu du proforma, la validation de la licence et ouverture des crédits documentaires conformes à la confirmation de la commande. Ces dossiers sont les suivants :

Fournisseur	N° Commande	Item	Montant
<b>Parts Equipments</b>	1321	Tracteur John Deer	121 233,84 €
	1322	Rechange Caterpillar	11 577,49 €
	1324	Rechange Remorque Mol	14 994 €
	1326	Rechange Cameco	81 323,23 \$
	1343	Electrode Soudure	29 275 €
	1346	Matériel Electrique	31 977,25 €
	1356	Radiateur	13 850 €
	1370	Vannes et Clapets	138 956 €
	1375	Disjoncteurs	60 420,64 €
	1379	Equipements de régulation	23 262,96 €
	1380	Accessoires pour turbines	58 993,56 €
	1387	Tracteur John Deer	148 750 €
	1389	Rechange presse hydraulique	10 247,65 €

	1410	Persiennes pour transporteur	10 247,65 €
	1411	Camion d'occasion anti-incendie	16 482,55 €
	1412	Rechange pour Tracteur John Deer	35 200 €
		Tour de refroidissement	10 312,54 \$
	1432	Agitateur mécanique	72 142 €
	1440	Matériel de rechange électrique	28 423,41 €
	1442	Vannes et Clapets	110 448,29 €
	1472	10 Essieux pour remorque Mol	31 590 €
	1478	Pièces de rechange CAMECO	54 248,92 €
	1486	Pièces de rechange régulation	18 279,26 €
	1489	Rechange pour transporteur	31 360 €
	1497	Roues et jantes	14 848 €
	1499	Pièces pour remorques Mol	29 162,50 €
	1500	Pièces de rechange Cameco	27 008,59 €
<b>SELECOM</b>	1338 ou 1339	Epandeur d'écumes et lisier	146 257 \$
	1372	Rechange Ford	53 651,5 \$
	1377	Pelle chargeuse	201 233 \$
	1390	Bulldozer	227 333 \$
<b>BUSTEC</b>	1397	Tuyauterie et coudes	201 435 437 BIF
<b>SOCOEMI</b>	1351	Pneumatiques	55 246 772 BIF
<b>GETRACO</b>	1352	Rechange Cameco	59 426 450 BIF
<b>GIS GLOBAL SUPPLIES</b>	1423	2 Cylindres neufs	69 276,72 \$
	1446	Bouteilles d'accumulateurs	46 375 €
<b>FMD EAST AFRICA</b>	1340	Pelle excavatrice	106 000 \$
	1374	Tracteur Massey Fergusson	82 500 €
	1382		
	1405	Rechange Tracteur Massey Ferg	47 094 \$
	1501	Rechange Tracteur Massey Ferg	54 339,86 \$
<b>Technologie Trade Service</b>	1438	Cane loader	145 000 \$
<b>Ets GASHAKA</b>	1336	Engrais KCI	632 280 000 BIF

23. Attribution marché des engrais 2006 : En 2006, un appel d'offres pour la livraison d'engrais a été lancé et 3 soumissionnaires ont répondu. De ces trois le moins disant à savoir NUTRICARE dont le siège se trouve à Dar Es Salaam offrait à environ 722 000 USD alors que le second offrait à plus 1, 2 milliards de FBu et le troisième plus. Alors qu'on s'attendait à ce que le marché soit attribué au moins disant dont la qualité des engrais était la meilleure, le marché a été cassé et a été plus tard attribué aux deux autres à savoir Ets GASHAKA et SOCOMIPP dont les prix étaient de lois supérieurs à ceux proposés par NUTRICARE. Ceci s'est fait alors que le Directeur Général et le Directeur Commercial avaient visité ses entrepôts et constaté sa capacité de livrer les engrais. Dans cette opération la SOSUMO y a perdu plus de

300 millions de FBu. En plus les prix offerts par les deux soumissionnaires retenus ont été négociés par le Conseil d'Administration en accord avec la Direction.

En 2007, on a constaté un dépassement de 232 045 062 FBu sur le dossier engrais dont on se demande qui en sera responsable.

25. Dossier commande des engins lourds : Lors de l'arrivée de l'actuelle équipe de Direction, les prix des engins ont pratiquement doublé. Voici quelques exemples :

Type d'engin	Montant avant	Montant après
Pelle chargeuse	98 319 \$	201 333 \$
Cane loader	70 170 \$	145 000 \$
Pelle excavatrice	122 605 \$	227 333 \$

Ces grosses commandes sont confiées à des intermédiaires locaux qui ne savent rien du domaine de la livraison des équipements des sucreries. C'est le cas de BUSTEC qui est une maison spécialisée dans l'entretien et la vente des équipements informatiques mais qui dès lors s'est livré à la fourniture des tuyauteries.

26. Camion remorque ACTROS : Acheté à un prix exorbitant, sa remorque fabriqué dans le quartier de BUYENZI a coûté près du double de ce qu'elle aurait coûté en Afrique de l'Est (Mombasa ou Dar Es Salaam).

27. La comptabilité rapporte beaucoup de pénalités qui s'évaluent à des centaines de millions payées à cause du paiement tardif des impôts et taxes dus au trésor public.

28. Transfert du sucre et de la canne : on a observé pour la première fois dans l'histoire de la SOSUMO où la canne est transportée à l'aide des camions bennes non adaptés au système de déchargement. Où était passé l'argent pour acheter des tracteurs ou l'entretien de ceux qui son en place? Personne n'a jamais répondu. Ces camions étaient loués à des particuliers et cela à un prix dépassant l'entendement. Il en est de même pour les camions qui font le transfert de sucre où les transporteurs sont choisis sur des critères obscurs.

29. Jetons de présence et émoluments : La Direction et le Conseil d'Administration se sont octroyés des émoluments qui ne leur sont pas reconnus par la loi.

30. Dossier extension : Le dossier extension date de longtemps. Depuis même la conception, il était prévu de faire l'extension de l'usine. La première idée de faire l'extension date de 1997 lorsqu'on a dépassé le cap des 18 000 tonnes de sucre mais a été arrêté en Octobre 1999 avec l'assassinat du Directeur Général. Le processus a repris en 2001 et une étude a été effectuée par la maison SOFRECO qui a rendu le rapport définitif en 2004. A son arrivée en 2006, la nouvelle équipe de Direction a pris le dossier en main. En 2007, alors que les travaux étaient en train de piétiner, il a osé déclarer à la radio que à partir de la campagne 2009, on va commencer la production d'extension c'est-à-dire 35 000 tonnes de sucre. Tout le monde s'est demandé d'où il peut tirer une énergie et intelligence suffisante pour réaliser un si gros travail en si peu de temps alors que les superficies sous cannes stagnaient depuis une dizaine d'années. Mais cela n'était qu'une manière de tromper l'opinion et les autorités afin qu'ils lui consentent des investissements

y relatifs qu'il a acquis à des montants énormes. Actuellement, ce projet a coûté à l'entreprise des montants très énormes sans aucune réalisation dans ce sens. Au cours de cette campagne il est attendu une production inférieure à 18000 tonnes soit la moitié de cette production d'extension qu'il avait annoncé à l'opinion et au gouvernement. De plus une commission de réflexion et de suivi de la question a été mise sur pied et les membres, choisis sur mesure, bénéficient des jetons de présence de 50 000 FBu par séance dont la justification n'est pas évidente. Ce montant ne se retrouve dans aucun budget et on se demande qui va en payer les frais. C'est toujours le petit travailleur qui n'épargne aucun effort pour faire augmenter la production.

Tels sont les quelques dossiers que nous avons pu apprendre de la part des travailleurs de l'entreprise et qui menacent la vie de la société.

Ces malversations sont commises en connivence avec certains fournisseurs dont la plupart sont nouveaux dans le paysage des partenaires de la SOSUMO. Certains sont fictifs : c'est le cas de SELECOM qui est une entreprise française spécialisée dans les télécommunications mais dont le nom a été utilisé dans l'importation des engins agricoles et pièces de rechange. D'autres sont des fournisseurs ayant trempé dans des malversations similaires dans les entreprises ayant connu des difficultés comme le COTEBU et l'OTB (au moment où il avait des problèmes. C'est le cas de SOGEMI, SOCOGEN, FMD EAST AFRICA (c'est lui qui a livré les fameux tracteurs MASSEY FERGUSON).

Ces malversations ont eu comme conséquence naturelle la réduction de la trésorerie de l'entreprise. A leur arrivée en 2006, les dirigeants actuels ont trouvé des comptes bien garnis d'argent : en effet, plus de 3 milliards étaient placés soit en monnaie locale soit en devise dans diverses banques de la place à côté du budget de fonctionnement. Mais actuellement soit trois ans après, les comptes sont débiteurs de plus de 3 milliards. Voici la situation de la trésorerie de l'entreprise au mois de Juillet 2009 soit environ trois ans après leur arrivée :

Banque	Solde
BCB Bujumbura	-141 318 303
BCB Gihofi	47 393 820
BANCOBU	-2 050 561 270
BBCI	95 588 336
FINBANK	-324 358 003
ECOBANK	-505 175 616
IBB	-148 400 273
<b>Total</b>	<b>-3 026 831 309</b>

L'autre conséquence est que le résultat en fin d'exercice a fortement diminué alors que la production s'est maintenue à plus ou moins 20000 Tonnes de sucre. En 2006, le résultat après impôt avoisinait 3 milliards de FBu, mais en 2008 soit 2 ans après il n'a été que de 467 millions soit près du 1/10. Où est allé l'argent ?

Les responsables de ces malversations sont le Directeur Général, le Directeur de l'Agriculture (qui vient d'être limogé et qui lors de son limogeage a immédiatement acheté une Jeep d'une valeur dépassant 16 millions de nos francs et qui pour cette raison s'est qualifié d'avoir été le meilleur gestionnaire alors que c'était une véritable taupe dans le grenier), le

Directeur des Approvisionnements ainsi que le Directeur Technique sous l'œil complaisant et passif du Directeur Administratif et Financier qui est incapable d'arrêter cette gabegie. Ceci se manifeste notamment par un enrichissement exponentiel et un train de vie dont le seul salaire et quelques émoluments qui leur sont reconnus ne peuvent justifier. A leur arrivée à part un ou deux, aucun Directeur, même le Directeur Général n'avait son propre logement dans les centres urbains. Mais actuellement tous ont des villas dans les quartiers chics de BUJUMBURA qu'ils achètent cash sans crédit. Le cas le plus frappant est celui du Directeur Général qui, en 3 ans a érigé au moins deux maisons à trois niveaux une à RUTANA et probablement deux autres dans les quartiers de BUJUMBURA.

A leur arrivée, personne ne disposait d'un moyen de déplacement propre. Mais actuellement tout le monde, sauf ceux qui ne le désirent pas, dispose de leurs propres véhicules qu'ils offrent gracieusement à leurs chères épouses car eux ont des camionnettes que la société a mises à leur disposition.

Leur train de vie a dès lors changé. A leur arrivée, il y en a qui pouvaient à peine se procurer une bière, mais actuellement ils prennent des liqueurs, des boissons importées de luxe comme Heineken ou des vins de toute sorte.

Qu'ont fait les travailleurs face à cette situation ?

Les travailleurs, dans la mesure où ce sont eux qui exécutent, l'ont remarqué à temps et ont essayé de les dénoncer très tôt. Déjà en 2007 le syndicat des travailleurs a commencé à dénoncer les malversations et cela a eu comme conséquence le renvoi de quatre des cinq qui formaient le comité et actuellement l'affaire est devant les tribunaux. Le climat de terreur s'est ensuite installé et aucun travailleur même les cadres n'ose dire quoi que ce soit et même celui qui veut fournir une information passe par une voie détournée. Un Comité syndical a été mis en place a essayé de rencontrer la Direction mais celle-ci a répondu par une fin de non recevoir.

Cette gabegie se fait alors qu'il y a un commissaire du SCEP dont la mission est de suivre régulièrement la gestion de la société et qui participe régulièrement à toutes les sessions du Conseil d'Administration. Il passe aussi beaucoup de fois au siège de l'entreprise aux frais de celle-ci. Participe-t-il à la destruction de ce qu'il devait sauver ? Si c'est ainsi autant le démettre.

Face à toutes ces malversations il est d'une impérieuse nécessité d'envoyer une mission indépendante chargée d'effectuer un contrôle sur ces abus. Une mission a été envoyée au mois de Mai 2008 mais a fourni un rapport qui ne contient rien car les membres qui la composaient étaient des gens choisis sur mesure de façon à travailler main dans la main avec les auteurs de ces abus à savoir la Direction.

Il s'avère très urgent de tout faire pour sauver cette entreprise avant que la catastrophe ne se produise car si l'entreprise allait fermer, elle emporterait avec elle de milliers de vies humaines qui ne sont pour rien dans cette situation.

Je me garde de donner mon nom pour ma propre sécurité mais aurais l'occasion de le dévoiler lorsque les natifs de RUTANA en particulier les représentants que nous avons élus se saisiront de la question.